DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Schelcher Short Term (C)
Code ISIN : FR0007015169
Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa. www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) soumis au droit français.
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euros
Durée : La durée d'existence du produit est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Objectifs : Ce Produit (dont les revenus distribués) a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois, une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1,00%, à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi (en direct ou via des OPC) en obligations et autres titres de créances, y compris obligations subordonnées de tout type, libellés en euro et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondant à la catégorie «non investment grade» (notation inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou jugée équivalente par la société de gestion) ne représentent pas plus de 25% de l'actif net du Compartiment. Pour atteindre l'objectif de gestion le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés à titre d'exposition et de couverture sur les risques de taux et de crédit.
Gestion extra-financière : ce Produit intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.
Le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés à titre d'exposition et de couverture sur les risques actions, de taux, de change et de crédit.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) avant 11 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour (J), à cours inconnu.
Investisseurs de détail visés : Le Produit est réservé à des Clients professionnels et non-professionnels au sens de la Directive Mifid, recherchant une exposition aux obligations et autres titres de créances négociables libellées en euro et acceptant les risques associés.
Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin d'une période de 6 mois correspondant à l'horizon d'investissement.
Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Informations pratiques :
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement recommandée : 6 mois.
La périodicité de calcul de la valeur liquidative est : Quotidienne.

Un mécanisme de « swing pricing » a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de la valorisation du fonds.
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Nom du Dépositaire : CACEIS BANK
Recommandation : ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 6 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :
Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du Produit. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Produit. Veuillez vous reporter au prospectus du Produit.
Le risque de crédit : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le Compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
Le risque de contrepartie : Le Compartiment peut avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le Compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Scénarios de performance :
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 6 mois
Pour un investissement de : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 6 mois *
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement moyen	9 820 € -1,82 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement moyen	9 910 € -0,93 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement moyen	10 010 € 0,11 %
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement moyen	10 250 € 2,48 %

**période de détention recommandée*
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2019 et de 03/2020.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2019 et de 05/2020.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 10/2023 et de 04/2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 € sont investis.

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 6 mois *
Coûts totaux	36 €
Incidence des coûts**	0,36 %

** Période de détention recommandée.*
*** Ceci illustre les effets de coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIPS.*

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	0,10 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	jusqu'à 10 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	17 €
Coûts de transaction	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	9 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0,02 %, commission de surperformance annualisée sur les 5 dernières années. Description : 20% TTC de la surperformance annuelle nette de frais du produit supérieure à la performance de l'indice de référence €STR (OIS-Ester) + 1,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. La Société de gestion peut prélever des commissions de surperformance en cas de performance négative du produit, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du produit et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence €STR (OIS-Ester) + 1,00%, et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le produit.	2 €

** Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des actions.*

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 6 mois

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 6 mois.

Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.

Dans des circonstances de marché exceptionnelles et lorsque l'intérêt des porteurs ou du public l'exige, la Société de Gestion pourra mettre en place des Gates permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau. Des informations complémentaires sur la mise en œuvre de ce dispositif de plafonnement des rachats sont disponibles dans le prospectus.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (6 mois au minimum), le risque que le prix de rachat de vos actions soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction

d’investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s’adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.
Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique 'Documents à télécharger' au lien suivant : https://www.arkea-am.com/jcms/rec_6691/en/schelcher-short-term-c
Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.
Le produit est conforme aux dispositions de l’article 8 du Règlement SFDR. Plus d’informations sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com.
Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l’AMF de préférence via le formulaire en ligne: https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.
Les informations clés pour l’investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/04/2026. Nous révisons et publions ce document d’informations clés au moins une fois par an.